



## Elingues

# Liste de contrôle

**Les élingues employées dans votre entreprise sont-elles conformes aux règles de sécurité et vos collaborateurs les utilisent-ils correctement?**

De nombreux accidents graves sont dus à des sangles, des élingues, des chaînes, des cordages et des points de suspension défectueux ou au non-respect des consignes d'utilisation du matériel employé.

### **Les principaux dangers sont:**

- être heurté par une charge suspendue qui oscille, bascule ou tombe
- tomber ou trébucher lors de la mise en place ou du retrait d'une élingue
- être blessé aux mains et aux pieds lors de la dépose de la charge

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

## 1. Répondez aux questions de la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

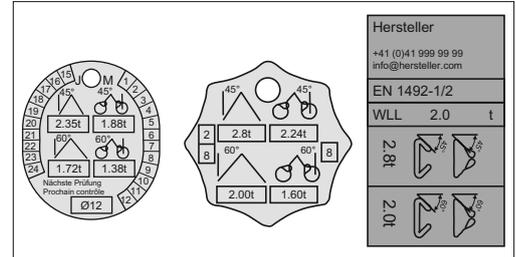
## 2. Mettez en place les améliorations requises.

### Exigences générales

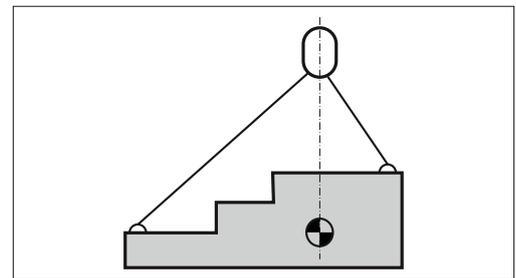
- Des **élingues appropriées** sont-elles disponibles **en nombre suffisant** pour chaque opération de transport au moyen d'un appareil de levage?  oui  
 en partie  
 non
- La **charge maximale d'utilisation** est-elle indiquée de façon claire et précise sur les élingues? (Fig. 1)  oui  
 en partie  
 non  
Étiquettes sur les sangles, plaquettes sur les chaînes et les câbles
- Les élingues font-elles l'objet d'un **contrôle visuel** avant chaque utilisation?  oui  
 en partie  
 non
- Les élingues **visiblement défectueuses** sont-elles immédiatement mises de côté et veille-t-on à ce qu'elles ne puissent plus être utilisées?  oui  
 en partie  
 non
- Les élingues sont-elles régulièrement **contrôlées par un spécialiste** et la date de contrôle y est-elle indiquée de manière bien lisible?  oui  
 en partie  
 non  
Au besoin, mais au moins une fois par an
- Les élingues sont-elles entreposées de façon à ne pas être exposées aux **intempéries**?  oui  
 en partie  
 non  
Au sec, à l'abri de la pluie, de la neige et du gel

### Consignes de sécurité

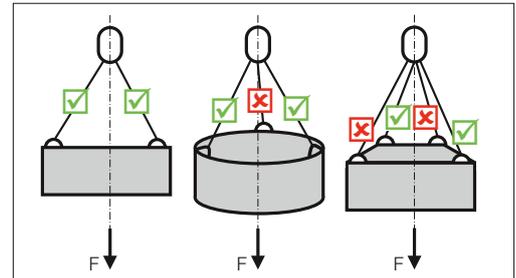
- Les collaborateurs connaissent-ils le **poids** ainsi que le centre de gravité et les points d'accrochage de chaque charge?  oui  
 en partie  
 non  
Ex.: pesage, calcul, poids indiqué sur la charge
- Les **charges asymétriques** (centre de gravité décentré) sont-elles correctement élinguées? (Fig. 2)  oui  
 en partie  
 non
- Lorsqu'on utilise **plusieurs chaînes ou cordages**, tient-on compte du fait que la charge totale n'est supportée que par deux brins? (Fig. 3)  oui  
 en partie  
 non
- Les collaborateurs savent-ils que l'**angle d'inclinaison** entre l'élingue tendue et la verticale ne doit jamais dépasser 60°? (Fig. 4)  oui  
 en partie  
 non
- Les collaborateurs savent-ils que la charge maximale d'utilisation de l'élingue est réduite à 80 % en cas de **levage bagué** (en nœud coulant)? (Fig. 5)  oui  
 en partie  
 non



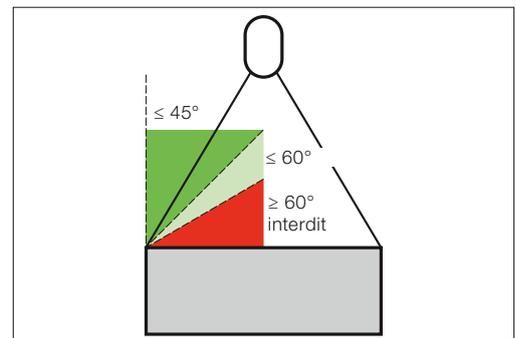
1 Marquage des élingues



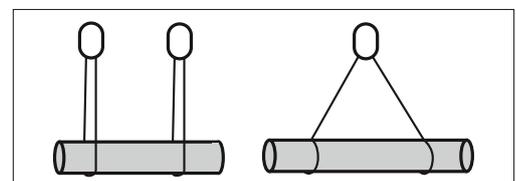
2 En cas de charges asymétriques, chaque brin est sollicité différemment.



3 En cas de charges symétriques, la charge totale est répartie uniquement sur deux brins.



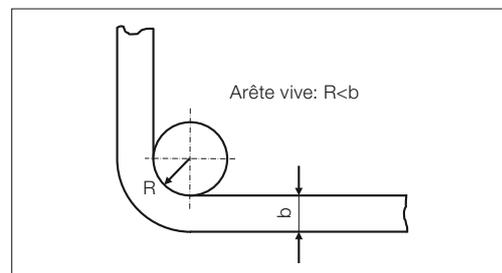
4 Angle d'inclinaison: 60° max.



5 Différentes méthodes: élingage en panier (à g.) ou levage bagué

12. Utilise-t-on toujours des protections d'angle pour éviter d'endommager les élingues servant à transporter des charges à **arêtes vives**?  oui  
 en partie  
 non

Une arête est dite vive lorsque le rayon  $R$  de l'arête est inférieur au diamètre  $b$  du câble ou à l'épaisseur de la sangle (fig. 6).



6 Les charges à arêtes vives doivent être pourvues de protections d'angle.

13. Les collaborateurs savent-ils qu'il ne faut **jamais nouer** des élingues?  oui  
 en partie  
 non

Au besoin, les élingues doivent être assemblées au moyen d'éléments appropriés (fig. 7).



7 Crochet Joker utilisé pour relier deux élingues rondes

14. Les **points d'accrochage des charges** sont-ils utilisés conformément à leur destination?  oui  
 en partie  
 non

Les anneaux à tige (p. ex. selon DIN 580) subissent souvent des contraintes excessives et il est généralement préférable d'utiliser des anneaux de levage pivotants (fig. 8).



8 Anneau de levage pivotant

### Exigences spéciales

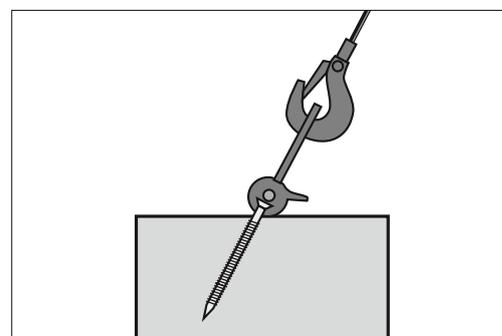
15. Les **câbles** sont-ils intacts?  oui  
 en partie  
 non  
 Plaquette disponible, pas de brins cassés, pas de pliures, pas de rouille

16. Les **chaînes** sont-elles intactes?  oui  
 en partie  
 non  
 Plaquette disponible, pas d'entaille, pas de détérioration mécanique, pas d'usure importante, pas de maillons déformés ou étirés, pas de rouille

17. Les **sangles** et les **élingues** sont-elles intactes?  oui  
 en partie  
 non  
 Etiquette présente, pas de coupures, pas de coutures défaites, etc.

18. Garantit-on que les **sangles ou élingues à usage unique** soient éliminées au terme du processus de transport?  oui  
 en partie  
 non

Les sangles à usage unique sont exclusivement réservées au manutentionnement des marchandises (de l'usine jusqu'à l'utilisateur final). Au terme du processus de transport, elles doivent être détruites et éliminées.



9 Les ancres de levage doivent être utilisées conformément aux consignes du fabricant.

19. Les **ancres de levage** sont-elles utilisées conformément aux consignes du fabricant? (Fig. 9)  oui  
 en partie  
 non  
 Respecter la notice d'instructions du fabricant et la mettre à disposition sur le lieu d'intervention.

20. Les **points d'accrochage** et les **accessoires** sont-ils conçus de manière à ne pas pouvoir se décrocher d'eux-mêmes?  oui  
 en partie  
 non  
 Pas de esses de levage ouverts, utiliser des crochets avec linguets de sécurité (fig. 10)



10 Esse de levage avec linguet de sécurité

### Instruction

21. Les collaborateurs sont-ils régulièrement **instruits** sur les méthodes d'élingage à respecter?  oui  
 en partie  
 non  
 Voir questions 7 à 14

### Supports pédagogiques

- Elingage de charges, [www.suva.ch/88801.f](http://www.suva.ch/88801.f)
- Choix des élingues, [www.suva.ch/88802.f](http://www.suva.ch/88802.f)

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Respon- sable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa

Prochain contrôle le: \_\_\_\_\_

(recommandé: tous les 12 mois)

Édition: janvier 2018

Référence: 67017.f

→ Renseignements: tél. 058 411 12 12, [service.clientele@suva.ch](mailto:service.clientele@suva.ch)  
Téléchargement et commandes: [www.suva.ch/67017.f](http://www.suva.ch/67017.f)

Suva, case postale 287, 1001 Lausanne



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Financé par la CFST  
[www.cfst.ch](http://www.cfst.ch)